



Chronique culturelle

Multiplier l'effet de votre générosité

La majorité des entreprises et des individus participent régulièrement à des activités-bénéfices. Dans le paysage du don de charité dans le secteur de la culture et des communications, Placements Culture est un joueur qui permet de faire faire des bonds énormes à votre générosité en multipliant la mise par deux ou même par trois.

■ PAR DANIELLE BÉDARD

Le programme Placements Culture, lancé en novembre 2005, vise à offrir aux organismes à but non lucratif des domaines de la culture et des communications une marge de manœuvre encore plus importante pour financer leur création artistique, stabiliser leurs revenus à long terme et gagner en autonomie.

Pour ce faire, les organismes sont invités à mener des campagnes de collecte de fonds afin de constituer des fonds de dotation et de réserve dont la gestion est confiée à la fondation communautaire de leur choix qui les fera fructifier.

Le programme Placements Culture accorde des subventions de contrepartie qui s'ajoutent aux dons et contributions des particuliers, des sociétés privées et des fondations privées recueillis dans le cadre des collectes de fonds des organismes culturels participants.

Le montant de l'aide financière accordée par Placements Culture varie en fonction des résultats de la campagne de financement menée par l'organisme culturel et de ses revenus annuels. La subvention peut atteindre jusqu'à trois fois le résultat net de la campagne de financement, mais ne peut excéder 250 000 \$. Il vise à assurer aux organismes de la culture et des communications, notamment ceux de petite taille, une marge de sécurité financière pour faire face à l'imprévu.

« Le programme Placements Culture multiplie vos dons. En effet, 18 campagnes de collecte de fonds d'organismes culturels sont en cours dans la région de la Capitale-Nationale », a déclaré Monsieur Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec et gestionnaire du programme Placements Culture. Il ajoute que « ceux-ci bénéficieront d'un investissement total de près de 3 M\$ s'ils atteignent leur objectif. La participation des membres de La Chambre

de commerce et d'industrie de Québec est essentielle au succès de ces collectes et contribue à l'essor de la culture dans la région de la Capitale-Nationale. »

Le programme Placements Culture est géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec avec la collaboration du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de la Société de développement des entreprises culturelles et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Le partenaire du programme dans la région de la Capitale-Nationale est la Fondation communautaire du grand Québec.

Vous désirez faire un don à un organisme culturel? Voici la liste des membres de la CCIQ qui sont présentement en campagne de financement :

- École de cirque de Québec
- Ensemble Anonymus
- Festival Grand Rire de Québec
- Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec
- La Fondation des Violons du Roy
- Manifestation internationale d'art de Québec
- Opéra de Québec inc.
- Société du Palais Montcalm inc.

D'autres organismes membres de la CCIQ ont réalisé avec succès l'objectif de leur campagne de financement dans le cadre de Placements Culture :

- Compagnie de danse Christiane Bélanger
- Institut canadien de Québec
- L'Œil de poisson
- Morrin Centre
- Premier Acte
- Productions les Gros Becs
- Théâtre du Gros Mécano
- Théâtre Périscopé
- Théâtre du Trident

Pour obtenir plus de renseignements sur Placements Culture :

www.calq.gouv.qc.ca/placementsculture 



Photo : Louise Leblanc.

Danielle Bédard
Développement affaires-culture
Chambre de commerce et
d'industrie de Québec
Tél. : 418.692.3853, poste 246
dbedard@ccquebec.ca